



HABILITATION ELECTRIQUE - RECYCLAGE - LOT ET GARONNE



LIEU DE LA FORMATION

EN CENTRES DE FORMATION DU GRETA-CFA AQUITAINE OU EN INTRA ENTREPRISE

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel titulaire d'un titre d'habilitation de même nature en limite de validité.

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Sessions disponibles tous les mois

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre à l'employeur de renouveler un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent
- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication NF C 18-510

CONTENU DE LA FORMATION

- * Retour d'expérience : échanges autour des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées
- * Mise à jour des connaissances :
 - Textes et documents parus
 - Nouveaux matériels et équipements utilisés
- * Rappel des éléments vus en formation initiale
- * Contrôle des connaissances en fin de formation

CONDITIONS DE FORMATION

- Formation interactive
- Alternance entre théorie et cas pratique
- Remise de documentation

DUREE :

2 jours, soit 14h
Recyclage à effectuer tous les 3 ans

LIEU :

Sur nos sites de formation ou dans vos locaux (à définir ensemble)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de formation après une évaluation théorique et pratique

PROFIL DES INTERVENANTS

Formateurs en Génie Electrique

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Saloua HENNEQUIN
Chargée de Mission
saloua.hennequin@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54
06 73 84 36 94

Marie-Aline BALATRE
Assistante Formation
marie-aline.balatre@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54